



À l'avant-plan depuis 50 ans

# RÉSEAU SPÉCIAL

Volume 37 no 20 — 10 juillet 2017

## VOTE DES MONTEURS TRANSPORT LETTRES D'ENTENTE NO 17-1500-21 | 17-1500-22 RÉSULTATS DE LA TOURNÉE D'ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Conscœurs, confrères,

Voici les résultats des votes qui ont eu lieu lors de la tournée générale qui s'est déroulée au cours des mois de juin et juillet 2017 :

ENDROITS	POUR	CONTRE	TOTAL DES VOTANTS	NUL
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	21	1	22	0
BAIE-JAMES	12	0	12	0
LAURENTIDES	14	2	16	0
MAISONNEUVE	3	6	9	0
MANICOUAGAN	15	4	19	0
MATAPÉDIA	15	2	17	1
MAURICIE	11	5	16	0
MONTMORENCY	17	3	20	0
RICHELIEU	3	6	9	0
SAGUENAY-LAC-ST-JEAN-CHIB.	0	18	18	0
<b>TOTAL:</b>	<b>111</b>	<b>47</b>	<b>158</b>	

### → ENTENTE ENTÉRINÉE À 70%

L'entente est donc acceptée et par conséquent, la L.E. No 17-1500-21 « Reconnaissance d'expérience antérieure du monteur transport – TransÉnergie » entrera en vigueur à la date de la signature, et la L.E. No 17-1500-22 « Valorisation des emplois de la famille monteur transport et stabilisation de la force de travail de l'activité lignes de transport – TransÉnergie » s'appliquera à compter du 1<sup>er</sup> août 2017 et prendra échéance le 31 juillet 2019.

Syndicalement,



**Richard Perreault, Sylvain Dubreuil,**  
**Président provincial Secrétaire général**